

CHSCT du SCL des 13 et 14 mars 2019

Vos représentants **SOLIDAIRES** pour ce CHSCT étaient : Ingrid Marchal, Cédric Delattre, Christine Roux et Gwendoline Lutz.

Étaient présents pour l'administration : Thierry Picart, Frédéric Saltron ainsi que Marie-Odile Fourmoy (Représentante des RE) ainsi que les RSSE des laboratoires hormis celle de la Réunion; le deuxième jour étaient présents également l'ISST, M. Cronopol et la médecin de prévention, Mme André.

En préambule, il a été remis au chef du SCL une pétition des agents du laboratoire de Paris concernant les travaux de densification qui n'avancent plus, dégradant ainsi les conditions de travail. M. Picart a pris en compte la demande, qu'il trouve justifiée, et nous tiendra informé des suites données.

1- Approbation du Règlement Intérieur et désignation du secrétaire du CHSCT

Pour ce premier CHSCT de la mandature, Cédric Delattre a été désigné secrétaire des représentants du personnel à l'unanimité.

Le RI du CHSCT a été approuvé à l'unanimité après quelques corrections apportées en séance. Il a été demandé de faire remonter au niveau du CHSCT ministériel une modification phraséologique concernant les jours de préparations. Au lieu d'un chiffre, indiquer « le double de jour de la réunion », en effet les CHSCT sont généralement d'une durée de 1 journée, mais au SCL ils sont de 2 journées, ce changement engloberait toutes les situations possibles.

2- Approbation du procès-verbal du CHSCT des 21 et 22 novembre 2018

Le PV de la séance de novembre 2018 a été approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées en séance.

3- Examen du tableau des suites données au CHSCT de novembre 2018

Le tableau des suites a été parcouru, beaucoup de points font partie de l'ordre du jour de ce CHSCT et les autres ont été réalisés :

- Les travaux de désamiantage des sanitaires au L35 seront effectués par un nouveau prestataire à partir du 15 avril.
- Au L67, il est prévu pour cette année une nouvelle étude aéraulique avant d'entamer des travaux sur les systèmes d'aspirations.
- Au L69, suite à la visite du CHSCT, le bilan aéraulique a été envoyé à l'ISST et les membres du CHSCT ont demandé à en être destinataires.

4- Note d'orientation ministérielle SSCT 2019

La note ministérielle est un cadre légal et formel de nos instances. Dans cette note, il est question de modification dans les DUERP/PAP. C'est une mise à jour de la méthodologie DUERP-PAP qui tient compte des retours d'expériences des directions, AP et acteurs de préventions. L'outil sera présenté lors du prochain CHS.

Est mentionnée également dans cette note, la mise ne place de dispositifs de lutte contre les

violences sexuelles et sexistes au travail. Une formation sur ce thème sera prévue au SCL.

SOLIDAIRES a par ailleurs demandé si la fusion des CT et CHSCT allait prochainement être réalisée comme cela est prévu dans le projet de Loi Fonction Publique ? La nouvelle instance sera un véritable changement des règles et devrait être mise en place lors de la mandature suivante.

5-Examen des registres SST

- **Fiches non clôturées lors du dernier CHSCT**

Laboratoire de Strasbourg

- Les 2 fiches sur les odeurs de solvants dans les salles A6 et A8 ne sont pas clôturées en attendant l'étude aéraulique et la réalisation des travaux.
- La fiche concernant le conflit entre agents a été clôturée.

Laboratoire de Paris

- Les 2 fiches concernant des problèmes de chauffage et climatisation n'ont pas été clôturées. Pour refaire le système de chauffage du L75, après diagnostic, l'investissement est important, une demande de crédits a été soumise au Secrétariat Général. Pour le groupe froid les travaux n'ont pas encore été réalisés.

- **Fiches de la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 janvier 2019**

Laboratoire de Marseille

- Fuite d'eau provenant d'une installation de l'IUT, inondations du sous-sol du laboratoire : la fuite circonscrite, les archives mouillées et moisies ont été évacuées, les ascenseurs ont été remis en service. Une visite de l'antenne immobilière et du responsable technique et assureur de l'IUT a eu lieu pour expertise des dégâts, la fiche n'a pas été clôturée. Il a été proposé de poser des capteurs d'inondations, mais, vu la fréquence d'inondation très basse, ceci n'est budgétairement pas envisageable.

Laboratoire de Montpellier

- Mise en sécurité d'un autoclave avec projection de vapeur vers l'extérieur: le problème venait d'une sonde de température défectueuse, les soupapes de sécurités ont fonctionné, l'autoclave a été réparé et testé, l'achat d'un nouvel autoclave n'a pas reçu d'avis favorable en dialogue de gestion. (fiche clôturée).

Laboratoire de Lille

- Chute d'un agent sur une plaque de verglas malgré le sablage du parking, sans séquelles (fiche clôturée).

Laboratoire de Strasbourg

- Odeurs de solvants organiques supposées provenir du nouvel onduleur installé sur un appareil LC-MS-MS : mise en place d'un capteur (BOA) supplémentaire (PAP 2019), fiche non clôturée en attente des travaux

Laboratoire de Lyon

- Fuite de vapeurs acides au niveau d'un minéralisateur à micro-ondes : le conduit d'évacuation était déplacé, la collerette a été recollée avec de la colle en suivant les recommandations du fabricant situé en dehors de l'Europe. L'achat d'un nouvel appareil est prévu. Il a été proposé de prendre l'attache de collègues des L35 et L67 pour aider à la rédaction du cahier des charges.
- Incident minéralisation sur plaque sous « sorbonne à acide » : des vapeurs acides nitreuses et sulfuriques se sont formées, la sorbonne n'a pu aspirer toutes les vapeurs. L'agent n'avait pas respecté les consignes de sécurité, des rappels lui ont été faits. Sa fiche d'exposition a été complétée avec cet incident et le médecin de prévention a été consulté.

SOLIDAIRES a posé la question d'un défaut de la sorbonne sur un court instant.

Il a été répondu de faire attention aussi à la bonne utilisation des sorbonne à acide qui sont particulières : l'ouverture du robinet, l'ouverture d'autres sorbottes ou de portes peuvent entraîner le dysfonctionnement de ces sorbottes (voir la notice de l'équipement). Une précision a été demandée sur les modalités de leur

contrôle/vérification : elles doivent être contrôlées de la même manière que les sorbonnes à solvants mais avec ouverture du rideau d'eau. (Fiche clôturée)

Laboratoire de Guadeloupe

- Accident de circulation avec véhicule personnel utilisé lors d'achats pour le compte du laboratoire : il est rappelé que l'utilisation de son véhicule pour le travail n'est pas souhaitable. L'achat d'un véhicule de fonction n'a pas reçu d'avis favorable. Pour le courrier ou l'achat de carboglace, il faut faire appel à la livraison et pour les trajets longs, prendre une voiture de location.

Laboratoire de La Réunion

- Problème électrique : le disjoncteur a fondu, d'autres défaillances ont été constatées par l'électricien. 24.000 € ont été débloqués en dialogue de gestion pour la rénovation complète de l'installation électrique.

Unité de direction

- Chute sur le trajet de retour travail-domicile : l'agent a été touché au genou et des douleurs sont apparues plus tard. Pas de séquelles déclarées. Cependant, dans ce type d'accident, il faut toujours faire une déclaration d'accident de service.

6- Point sur les postes de pesées sécurisées

Les postes de pesées sécurisées sont en cours d'installation dans les laboratoires destinataires (L69, L67, L34, L33 et L59).

Il est recommandé de fixer les paillasses au mur pour une meilleure stabilité. La question de présence d'amiante dans les murs s'est posée. Au L67, le poste n'a pas été fixé au mur et les premiers tests de stabilité faits par le prestataire ont été concluants.

SOLIDAIRES a demandé un retour d'expérience sur l'utilisation de ces postes pour le prochain CHSCT.

7- Bilan 2018

Des contrôles et opérations périodiques obligatoires

Chaque laboratoire doit remplir un tableau avec 23 rubriques qui répertorient l'ensemble vérifications obligatoires réglementaires en fonction des risques. Ces tableaux ont été examinés pour chaque laboratoire et sont assez bien remplis dans l'ensemble.

Pour mieux remplir le tableau, il convient d'indiquer de façon harmonisée les risques **ATEX** et **VLEP** ; le contrôle des sorbonnes doit être indiqué dans la rubrique « **R** » (Risques liés aux installations d'aération et assainissement des locaux). Les risques liés à la présence d'amiante concernent les labos 59, 75,67 et 35.

Au L75 de nombreux contrôles n'ont pas été réalisés du fait de l'attente de la fin des travaux de densifications.

Les RSSE ont porté à la réflexion du CHSCT la possibilité de faire réaliser le contrôle interne annuel des sorbonnes (réglementaire) par une société extérieur du fait du nombre important de sorbonnes et de l'ajout du contrôle des point de captage (BOA, ...).

Des exercices d'évacuation

Quelques points ressortent de l'analyse des CR d'évacuation. Il convient d'en réaliser au moins deux par an. Certains ont réalisé l'exercice avec la présence de fumée, il est rappelé qu'il faut prévenir les agents de ce genre d'exercice (pas la date bien sûr, mais qu'un tel exercice pourrait être effectué).

Pour le L75, et maintenant que le coin de vie des ouvriers n'est plus là, il faut revoir comment est effectué le contrôle des ouvriers présents au laboratoire.

En Guadeloupe, la cursive étant interdite, le trajet d'évacuation a été modifié. Il est demandé de réaliser un exercice assez rapidement pour tester le nouveau trajet.

A l'UD à l'occasion d'un exercice, est apparu le problème de la couleur grise des escaliers. La couleur uniforme des marches d'escalier devra être changée à la suite de cet exercice.

Point négatif : **on ne retourne pas dans un bâtiment pour voir ce qu'il se passe, le retour en arrière est interdit. Tout comme rentrer sans en avoir eu la consigne.**

De la surveillance médicale

De nombreux médecins de préventions manquent, il est difficile de les recruter mais 2 viennent d'arriver au bureau DRH3B mais leurs affectations ne sont pas encore connues. Le dossier médical est informatisé depuis janvier 2019, cela devrait permettre une remontée plus rapide en cas d'alerte et une information des RE par le médecin de prévention.

Dans le cadre de la missions Handicap, il a été demandé si un correspondant Handicap existait au SCL pour gérer les handicaps légers (ex : provisoire sur 2 semaines, ...) ou plus compliqué avec aménagement de poste. Il nous a été répondu qu'il s'agissait de Nadine De Bellis. (Les dossiers sont sur Alizé -> Onglet « RH mode d'emploi » -> Handicap).

Des formations Hygiène et Sécurité

Les formations liés à l'HS sont en baisse, notamment sur les manipulations extincteurs. Le risque Incendie est en risque important dans les laboratoires, il est dommage que cette formation ne soit pas dispensée à plus d'agents.

SOLIDAIRES fera inscrire ce point au prochain CSHCT.

Des accidents de service

Ceux-ci sont pratiquement toujours des accidents de trajet domicile-travail générant des arrêts de travail plus ou moins longs, hormis une chute dans un escalier ou une coupure d'une main (accident de travail).

Des crédits CHSCT

240.000 € ont été alloués l'année dernière avec l'achat des postes de pesée sécurisés. Le budget « normal » pour l'HS est de 170 000 €, représentant 3 à 4 % des crédits du service.

8 et 9- Bilan des Programmes Annuel de Prévention (PAP) 2018 / Examen des DUERP 2018, PAP 2019 et financements des opérations SST 2019

L'examen des DUERP/PAP a été réalisé par les membres du CHSCT et des demandes de précisions ont été faites aux RSSE concernés. Le financement a ensuite été ventilé pour savoir si les actions concernant l'Hygiène et la Sécurité étaient prises sur le budget CHSCT et/ou sur la DGF des labos.

SOLIDAIRES a demandé s'il était possible de réaliser des contrôles d'ambiance dans une salle d'analyse dans laquelle se trouve des bureaux. Si on connaît le produit qui génère les odeurs ressentis par les agents on pourrait demander un contrôle d'ambiance lors du contrôle par le prestataire « Veritas ». Lors d'une mesure de la VLEP, l'expert mesure également l'air ambiant et l'environnement.

M. Cronopol a préconisé de chercher plutôt les raisons de ces odeurs.

Au vu du temps important que l'étude des DUERP/PAP prend aux membres du CHSCT, il a été demandé au L974 de mieux remplir les tableaux pour ne pas avoir à chercher les explications

Le chef du SCL a précisé également que les DUERP/PAP ne sont pas fait pour demander des recrutements. Toutefois, en moyen de prévention, il faut trouver d'autres solutions (organisationnelles ...).

SOLIDAIRES a souhaité qu'un retour soit fait sur l'efficacité de la dépense pour la dératisation au L33.

SOLIDAIRES a proposé également qu'un recensement soit réalisé par le processus **PRESERVER** sur l'utilisation de bouchons et filtres charbon présents sur les flacons d'éluant et de déchets des chaînes HPLC (fournisseur, prix, efficacités ressenties...).

Le CHSCT approuve à l'unanimité les DUERP/PAP.

10- Point sur les dispositifs d'absorption utilisés dans les laboratoires

Ce point permet de s'assurer de la présence de dispositifs adaptés à l'absorption de liquides lors d'incidents dans chaque labo. Cependant il n'existe pas d'harmonisation des pratiques dans le SCL. Les agents ont tous été informés de la présence des différents KITS et de leurs emplacements dans chaque labo.

11- Point sur les procédures d'ouverture et d'enregistrement des échantillons

Un courrier de relance avec référence au courrier de Gérard Péruilhé sera envoyé prochainement aux directions de la DGCCRF et de la Douane, pour une attention au positionnement des scellés sur les étiquettes et sur les échantillons.

La mise en service de nouvelles étiquettes de prélèvement avec le numéro de TN sur le devant pourrait régler le problème des blessures dû au fait de devoir retirer le scellé métallique qui est posé sur les informations au dos de l'étiquette.

12- Point sur les procédures de nettoyage et de surveillance pour le domaine TMI

Il a été rappelé que pour la TMI tous les domaines n'ont pas forcément de règles concernant le nettoyage ou la désinfection. L'eau de javel est cependant encore utilisée dans quelques laboratoires.

Recommandation du CHSCT : bannir l'utilisation de l'eau de javel en le substituant par un autre produit, sauf en cas d'exigences techniques motivées.

13- Point sur l'évolution de la démarche SEIRICH

Pour la mesure des VLEP, les laboratoires doivent attendre le feu vert de l'UD qui est en contact avec l'UGAP pour la mise à jour de la liste des molécules à analyser. Le CHSCT souhaite pouvoir examiner les résultats de SEIRICH mais tout le monde n'y a pas accès. Un test d'extraction ou une réflexion sur les accès est en cours.

Entre mars et août 2019 il y aura un déploiement de la nouvelle version de SEIRICH dans les laboratoires et mise à jour des PC suite à l'inventaire de novembre 2018.

14- Point sur la situation du laboratoire des Antilles

Le laboratoire de la Guadeloupe a reçu la visite du chef du SCL accompagné de l'ISST compétent pour le laboratoire. Les jauges posées sur les fissures ont montré une évolution non négligeable. Cependant, du fait de la structure métallique du bâtiment, les écarts ne sont pas vraiment représentatifs d'une détérioration continue. Il faut attendre le prochain relevé pour avoir vraiment un avis sur le sujet.

Quoiqu'il en soit, le sujet de la coursive est quant à lui inquiétant. Il a été convenu sur place de ne plus utiliser cette coursive et les déplacements, notamment pour l'évacuation, ont donc été repensés.

Au sujet du relogement, une piste est actuellement à l'étude. Il s'agit d'un bâtiment privé de 3 niveaux à visée administrative, les capteurs solaires serait présent sur le toit, l'évacuation d'air devrait se faire par les fenêtres. Le plateau technique du 2^{ème} étage serait à transformer en labo mais beaucoup de questions restent en attente de réponse, surtout au niveau du budget et de la faisabilité.

M. Cronopol a préconisé que le SCL soit accompagné en amont par un bureau d'étude

spécialisé laboratoire et que celui-ci lui fournisse une étude de faisabilité pour exprimer les besoins du laboratoire comme cela s'est fait pour le laboratoire du Havre sur le « Dossier Programme » avant la prise de bail.

15- Présentation du module Registre SST d'ODYSSEE

Le registre SST dématérialisé via un module ODYSSEE nous a été présenté en séance. Il reprend toutes les rubriques et informations de l'imprimé actuel et ressemble au module Anomalie. Tout le monde pourra avoir accès aux fiches de tous les laboratoires, dès la notification de celles-ci.

La livraison devrait être faite durant la première quinzaine du mois d'avril. **Aurons-nous une formation ?**

16- Point sur le chantier amiante

Ce point est reporté au prochain CHSCT afin d'avoir plus d'informations.

17- Point sur les suites de la visite de l'ISST au laboratoire de Marseille

Le document présenté en séance reprend pour chaque point du rapport les réponses de l'administration aux constatations de l'ISST. Elles sont indiquées en vert sur le rapport. Concernant les travaux de la VMC, ils ne sont pas encore réalisés, le plan du réseau et le changement des extracteurs sont à prévoir courant 2020.

18- Point sur le rapport relatif à la visite d'une délégation du CHSCT au L69

Ce point avait déjà été discuté lors du précédent CHSCT mais le rapport n'était pas encore sorti. Le CHSCT remercie la délégation pour le travail effectué, prend en compte les recommandations inscrites dans le rapport et y donnera une réponse.

19- Questions et informations diverses

SOLIDAIRES a questionné l'UD sur le devenir du domaine D01 au L75.

Le chef du SCL a répondu qu'il a prévu de passer voir rapidement les agents du laboratoire de Paris à ce sujet. Nous espérons une réponse rapide de la part de l'UD afin que les agents concernés puissent s'organiser.

Vos élus SOLIDAIRES au CHSCT

Cédric Delattre : cedric.delattre@scl.finances.gouv.fr
Ingrid Marchal : ingrid.marchal@scl.finances.gouv.fr
Christine Roux : christine.roux@scl.finances.gouv.fr
Gwendoline Lutz : gwendoline.lutz@scl.finances.gouv.fr